

JEAN IV DE RIEUX, MARÉCHAL DE BRETAGNE – 1447-1519

Résidences et modes de vie entre Moyen Âge et Renaissance

PRÉSENTATION

C'est à l'étude des comptabilités de Jean IV de Rieux (1447-1519), baron d'Ancenis et de sa parenté, que s'attache Gérard Danet qui, au gré de ses incessants périples dans les dépôts d'archives de Bretagne a moissonné une belle quantité de sources inédites, dont une partie seulement est ici publiée, sources qui concernent neuf châtellenies du pays breton, celles de Rieux, d'Ancenis, de Belligné, de la Poitevinière, de Varades, d'Assérac-Faugaret-Ranrouët, de Donges, de Malestroit et enfin de Largoët. Des châteaux ou de simples manoirs, parfois résidences de chasse, permettaient à Jean de Rieux d'y faire étape, d'y résider quelques jours, ou plus longtemps.

Ces recherches sont issues de son projet de thèse, déposé au Centre d'études supérieures de la Renaissance à Tours, qui portait sur *Jean IV de Rieux, maréchal de Bretagne 1447-1519, résidences et modes de vie entre Moyen Âge et Renaissance*.

Jean IV de Rieux (1447-1519), baron d'Ancenis, héritier de l'illustre office de maréchal de Bretagne au décès de son beau-père Jean Ragueneau, sieur de Malestroit et de Largoët, a été l'acteur et le témoin privilégié de la fin de l'indépendance du duché de Bretagne, fidèle à sa devise *A tout heurte bellier. A tout heurte Rieux*.

L'itinéraire parfois tourmenté de cet attachant personnage au service du duc François II, puis de la reine Anne et des rois Charles VIII et Louis XII, et de François 1^{er} qui lui rendit visite fin août 1518 à Rochefort et Trédion, conduit des Marches de Bretagne et la Loire aux Landes de Lanvaux et golfe du Morbihan, de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier aux guerres d'Italie, de Nantes au Verger, Tours, Amboise, Blois...

122 comptabilités seigneuriales de Jean IV et de sa parenté, conservées aux Archives départementales de Loire-Atlantique et du Morbihan, **ont été analysées et transcrites**. 3430 folios de parchemin ! L'étude du bâti enrichie de cette exceptionnelle documentation permet d'approfondir l'histoire des châteaux, manoirs et logis habités par Jean IV ne serait-ce que quelques jours par an à l'occasion de parties de chasse, des *cohues*, moulins et de nombreux lieux de dévotion dans l'étendue de ses fiefs, telles la maison de la Poitevinière et sa chapelle Saint-Hubert à Riailé ou la collégiale Notre-Dame-de-la-Tronchaye à Rochefort-en-Terre.

La prosopographie catalogue 2127 gens de l'entourage du maréchal et de Madame : nobles sieurs et dames, conseillers, maîtres d'hôtel, messagers, soldats, notaires, procureurs, avocats, maîtres d'œuvre, tailleurs de pierre, maçons, *ymagiers*, bûcherons, charpentiers, menuisiers, couvreurs, *tuilleurs*, peintres, verriers, orfèvres, doreurs, brodeurs, tisserands, tailleurs d'habits, *pelletiers*, cuisiniers, *échansons*, chambrières, valets, fermiers, vendangeurs, forgerons, maréchaux-ferrants, veneurs, gardes de chiens, *amouillageurs*, meuniers, apothicaires, médecins, chapelains, etc.

Le glossaire de 484 mots issus principalement des métiers de la construction, au sens parfois inusité voire disparu, enrichit la connaissance de techniques et savoir-faire de la fin du Moyen Âge.

Gérard Danet était un membre actif de la Société polymathique du Morbihan. Secrétaire de l'association depuis plusieurs années, il s'impliquait beaucoup dans son fonctionnement, en assurait le quotidien mais aussi invitait l'ensemble de ses acteurs à partager ses projections à plus long terme sur la valorisation du patrimoine. Il était donc tout à fait normal que la Société polymathique du Morbihan s'implique dans l'édition des recherches devant aboutir à la soutenance d'une thèse d'un de ses membres très actif, d'un de ses historiens, d'un de ses « acteurs de terrain », d'un de ses auteurs.

Cet ouvrage posthume de 572 pages, est le manuscrit original de Gérard Danet en février 2022. En guise de présentation un cahier introductif de 16 pages a été conçu grâce aux textes, documents et témoignages, fournis par Alain Salamagne, professeur émérite de l'université de Tours - Centre d'études supérieures de la Renaissance ; par Jean Kerhervé, professeur émérite en histoire médiévale de l'université de Brest - Centre de recherche bretonne et celtique ; par Claudie Herbaut, historienne du patrimoine et Yannic Rome, président de la Société polymathique du Morbihan.

JEAN IV DE RIEUX, MARÉCHAL DE BRETAGNE – 1447-1519

Résidences et modes de vie entre Moyen Âge et Renaissance

SOMMAIRE

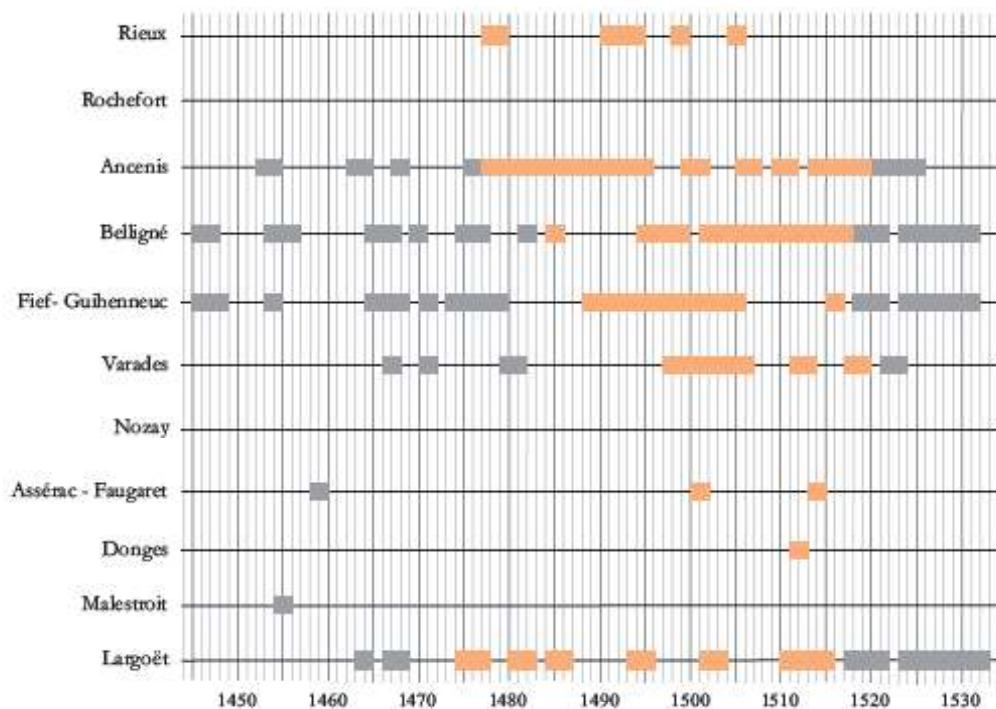
Avertissement	5
Édition de comptes :	
- châtellenie de Rieux, 1477-1505	7
- châtellenie d'Ancenis, 1452-1525	30
- châtellenie de Belligné, 1444-1531	117
- châtellenie de la Poitevinière - Fief-Guihenneuc, 1426-1531	163
- châtellenie de Varades, 1466-1523	276
- châtellenie d'Assérac - Faugaret - Ranroët, 1458, 1513	309
- châtellenie de Donges, 1511-1513	322
- châtellenie de Malestroit, 1454-1455	328
- châtellenie de Largoët, 1463-1563	332
Prosopographie	449
Glossaire	557
Abréviations	571

LIEUX DE REDDITION ET CHRONOLOGIE DES 122 COMPTES CONSERVÉS



- ville ducale
- Nantes, ville ducale
lieu de reddition de comptes Rieux
- Suscinio, château ducal
lieu de reddition de comptes Rieux
- châtellenie à Rieux ou parenté
étendue en *total ou partie*
- siège de châtellenie à Rieux ou parenté
- siège de châtellenie à Rieux ou parenté
lieu de reddition de comptes
- Rochefort résidence principale
et Chambre des comptes des Rieux
- Villedieu, manoir
résidence des Ragueneul en 1454-1455
- château ou manoir à Rieux ou parenté
lieu de reddition de comptes

Lieux de reddition des 122 comptes de châtellenies des Rieux et parenté



Répartition chronologique des comptes conservés de châtellenies des Rieux et parenté. En orange, les comptes rendus à Jean IV (Le compte de Fief-Guhenneuc 1426-1427 et les deux comptes de Largoët 1553-1555 et 1563 ne sont pas figurés)

EXTRAIT de la COMPTABILITÉ SEIGNEURIALE

Comptes rendus par Henry GUILLOTO à Jean de RIEUX pour la châtellenie de Largoët y compris la greneterie

26 octobre 1474 - 28 juin 1477

Vannes, Arch. dép. du Morbihan, E 2706
Cahier, parchemin, 67 f^o, signé, taches et pliures

f^o 1r^o

[Ce compte] *Presenté a Eluen le XXVIII^e jour de juign l'an M III^e LXXVII*

Le compte que rend Henry Guilloto, chastelain et grenetier de Largoet ou bailliage d'Eluen, a hault et puissant seigneur monseigneur de Rieux, de Rochefort et d'Ancenis, comte d'Aumasle, vicomte de Donges, seigneur de Malestroit et de Largoet, mareschal de Bretagne, des receptes et mises par luy faictes ou nom de mondit seigneur esdits offices dempuix sa derrainne institution qui fut le XXVI^e jour d'octobre l'an M III^e LXXIV jusques au temps de ces presens comptes tenuz a Eluen le XXVIII^e jour de juign l'an M III^e LXXVII.

Il a apparu de son institution soubz le seign et sceau de mondit seigneur du XXVI^e jour d'octobre l'an LXXVIII, dont la coppie est demeurée en la liace de ce present compte.

Nota. Cedit chastelain n'est point chergé par ce compte des restz, deportz, insinuations et tout du reliqua de ces precedens comptes qu'il a rendu et estoit subget rendre et apurer tant de ceste seigneurie de Largoet que de la recete de Quelen, pour ce que monseigneur par ses lettres donnees a Rochefort le XXII^e jour de decembre l'an M III^e LXXIII signees de la main de mondit seigneur et de O. de La Lande, de son commandement, de quoy l'original a esté apparu sur ce compte et la coppie y demeurée atachee, cy endroit en acquiete ledit Henry Guilloto sauff a monseigneur a y avoir bon advis.

f^o 4v^o

Ne se charge point cedit chastelain du louage d'une chambre estante ou manoir de Treduyon pour ce que elle est ruyneuse, ou souloit demourer Guillaume Biguen, a 10 s. de louage par an.

Item se charge ledit chastelain de la baillee⁵⁷⁵ d'une chambre estante ou manoir de Treduyon ou souloit demourer Perrot Guillaume et sa femme, a present louee a Michelle Commandeur, pour en poier a la feste de saint Gille 16 s. 8 d. par an. Et pour ce pour l'an LXXV, 16 s. 8 d. Et pour l'an LXXVI, 16 s. 8 d. La somme de 33 s. 4 d.

Item se charge d'une autre chambre ou demeure a present Jehan Guillot pour en poyer par chacun terme de saint Gille 10 s. Pour ce pour l'an LXXV, 10 s. et pour l'an LXXVI, 10 s. La somme de 20 s.

f^o 13r^o

Et au regart de la pesson des porcs de ladite forest de Brohun de l'an M III^e LXXV, se charge ce chastelain l'avoir baillé par ferme a Jehan Rio de Ploemellec⁵⁷⁶ a la somme de 50 l.
Et pour l'an LXXVI ensuivant, dit ce chastelain qu'il ny eust point de pesson pour ladite annee en ladite forest, et pour ce n'en fait nul ni aucun raport de ce.

De l'enqueste. De nulles vantes de poullains de baraz pour le temps de ce compte ne se charge point ce chastelain pour ce que en a esté prins. monseigneur les a eüz et en a fait dons. Du pesnage de la forest de Reliec ne se charge point ce chastelain pour ce que monseigneur fist deffence es precedentz chastelains de non mectre pesnage esdits boays, pour ce qu'ilz sont et estoient tailliffs et en coupe ainsin que de ce est fait mencion plus a plain es compte de feu Jehan Mandart durant le temps qu'il estoit chastelain⁵⁷⁷.

f^o 13v^o

De la ferme du pesnage de la forest de Kermallen autrefois affermee par feu Jehan Mandart a Jouhan Maheas pour deux ans commançantz le premier jour de novembre LXXIII 9 l. et 70 chappons

Et rapporte de nouveau avoir affermé ladite ferme a Jehan Maheas dit Le Pennec, a Perrot Ezequel et a Henry Jehan pour deux ans commançants le premier jour de novembre LXXV 9 l. 15 s. et 70 chappons

⁵⁷⁵ - de la baillee, en interligne.

⁵⁷⁶ - Ploemellec, Plumelec, à environ 15 km au nord d'Elven.

⁵⁷⁷ - Concerne l'article précédent et les deux suivants.

EXTRAIT de la PROSOPOGRAPHIE

de Brohun pendant la saisie ducale, 1484-1486 (ADM, E 2708, 1^{er} cahier, f^o 20v^o) ; paiement des dépenses faites chez lui lors de ventes de bois, 1484 (ADM, E 2708, 1^{er} cahier, f^o 20v^o).

GUILLOTO femme de Henry : épouse du châtelain de Largoët. Récompensée par Jean de Rieux pour avoir trouvé des reliques au château de Largoët à Elven, 100 s. de draps livrés par Estienne Provost tailleur de monseigneur, juillet 1476 (ADM, E 2706, f^o 41v^o).

GUILLOTO Henry : serviteur de Jean de Rieux, 1467 ; châtelain de Largoët, réside à Trédion, 1474-1477 (ADM, E 2706).

GUILLOTO Perrot : meunier. Fermier, pour un quart, du moulin à draps de Béson en Ploërmel, 1454-1455 (ADM, 1E 1650, f^o 21).

GUILLOUET : terrassier, de la région de Lamballe. Réparation de la chaussée du moulin à eau d'Elven, 1480-1482 (ADM, E 2707, 60r^o).

GUILLOUZO Jehan : *chartrenier* des prisons du château de l'Herminie à Vannes. Dépenses pour le baptême d'une enfant née d'une détenue de la cour de Largoët, 1521 (ADM, E 2715, f^o 34v^o).

GUILLOYS Jehan : couvreur de *glé*. Avec Jehan Joulnaux, réparation de la loge au-dessus du portail du château d'Ancenis, 1524 ADLA, E 266, 4^{ème} cahier, f^o 22v^o).

GUIMAR Bertran : fermier de la maison du pressoir de Jeanne de Rohan, mère de Jean de Rieux, à Ancenis, 1467-1468 (ADLA, E 261, 5^{ème} cahier, f^o 8v^o).

GUIMARCH Pierre : *febvre*. Réparation du *grand fer* du moulin du milieu à Ludré en Sarzeau, 1506 (AD Doubs, 7E 1212, pièce n^o 17, f^o 4v^o).

GUIN Hervé : charbonnier, de Belligné. Fabrication de charbon au château d'Ancenis, 1484-1486 (ADLA, E 268, 2^{ème} cahier, f^o 17v^o).

GUIOMAZ Mathurin : serviteur des *tilleurs*. Travaux au château d'Ancenis, février-avril 1478 (ADLA, E 262, 3^{ème} cahier, pièce attachée, f^o 4v^o) ; curage de la cave du château, mars 1478 (ADLA, E 262, 3^{ème} cahier, pièce attachée, f^o 6r^o).

GUIOMAZ ou GUYMAR Michau et Bertran les : fermiers de la maison du jardin de la cour du château d'Ancenis, 1453-1454 (ADLA, E 261, 2^{ème} cahier, f^o 5r^o).

GUISCHART Guillaume : homme d'armes. Chargé de la garde du château de Rochefort pendant la saisie ducale,

1485 (ADLA, E 2708, 1^{er} cahier, f^o 19v^o).

GUISCHART Jehan : serviteur. Envoyé porter de l'argent au châtelain de Rochefort, 1482 (ADM, E 2707, f^o 54v^o).

GUISCHART Jehan : charpentier. Construction d'un *cep* mis sur la place du Marché à Ancenis, 1487-1488 (ADLA, E 263, 4^{ème} cahier, f^o 18r^o).

GUISTHON Jehan : aumônier de l'Aumônerie d'Ancenis. Bénéficiaire de la rente annuelle due sur l'acquit de Loire à Ancenis, 1466 (ADLA, E 272, 3^{ème} cahier, f^o 12v^o).

GUITART Jehan : charpentier. Réparation du moulin à vent d'Ancenis, 1481-1482 (ADLA, E 263, 1^{er} cahier, f^o 20r^o).

GUITON Pierre : manœuvre. Construction de la nouvelle arche de pierre au pont de l'Aumônerie à Ancenis, 1511 (ADLA, E 265, 2^{ème} cahier, f^o 40r^o).

GUYBOURGE Gernot : charpentier, de Joué. Fourniture de planches pour la réparation des ponts de la chaussée de la Benâte à Riaillé, 1498-1503 (ADLA, E 274, 4^{ème} cahier, f^o 36v^o) ; travaux et fourniture de madriers, planches et autres pièces de bois pour la maison et chapelle de Jean de Rieux à la Poitevinière à Riaillé, 1499-1500 (ADLA, E 274, 1^{er} cahier, f^o 42r^o).

GUYCHART Julien : charpentier. Marché de la charpente de la chapelle de Jean de Rieux à la Poitevinière à Riaillé, 1498-1501 (ADLA, E 274, 4^{ème} cahier, f^o 45v^o).

GUYCHART ou GUISCHART Olivier : avec Perrot Symon, fermier de la carrière du Van en Elven pour le château de Largoët à Elven, 1474-1475 (ADM, E 2706, f^o 13v^o). Charretier, transport de pierres de taille de la carrière de Treffléan pour la cathédrale de Vannes, 1475-1476 (ADM, 74G 2), 1483 (ADM, 74G 3). *Perrieur*, avec Jehannin Le Blay et Jehan Nyo, de la carrière de Treffléan, 1483 (ADM, 74G 3, p. 87) ; charretier, transport de pierres de taille de la carrière de Keriec en Theix pour la cathédrale, 1485-1487 (ADM, 74G 4, p. 74) ; de pierres de la carrière de Penroux ou Penros en Elven, 1503-1504. *Perrieur* de la carrière de pierre de taille de Treffléan pour le chantier de la cathédrale, avec Jehadrin Le Blay et Jehan Querec dit Jehan Nyou, 1485-1486 (ADM, 74G 5, f^o 34).

GUYCHART Perrot : charretier. Transport de pierres de taille de la carrière Treffléan pour la cathédrale de Vannes, 1483 (ADM, 74G 3) ; transport de pierres de taille de la nouvelle carrière du sieur du Bézit en Treffléan, 1485-1487 (ADM, 74G 4, p. 74).

EXTRAIT du GLOSSAIRE

Abillage (n. m.) : voir *abiller*.

Abillement (n. m.) : voir *abiller*.

Abiller (v.) : garnir, poser des accessoires, réparer, achever, le bois, la pierre, des métaux, du tissu, une fenêtre, une porte, un vitrail, une selle.

Abillement (n. m.) : vêtement.

Acduque (n. m.) : aqueduc, caniveau, évacuation. *Faux acduques* employés dans les *garences* pour abriter les lapins.

Affu (n. m.) : affût, support de canon. En bois de frêne à Ancenis en 1485.

Agouter (v.) : vider, un étang.

Agrape (n. f.) : agrafe de fer.

Aiguille (n. f.) : longue pièce de métal enfilée dans les *boucles* pour maintenir en place la grille *pendante* d'une fenêtre.

Ambassement (n. m.) : soubassement, marchepied, d'un autel.

Amoillage (n. m.) : ouillage, ajuster le niveau de remplissage d'un tonneau de vin pour remédier à son évaporation.

Amouillageur (n. m.) : réparateur des mécanismes d'un moulin à eau ou à vent, en particulier de la roue et des meules. Spécialité du charpentier.

Anche (n.f.) : petit canal d'évacuation du liquide de la maie à la cuve d'un pressoir.

Antifiche (n. f.) : trumeau, pilier central séparant les deux baies d'un portail.

Apentis (n. m.) : appentis, maison urbaine à un seul versant de couverture, généralement appuyée contre une maison à *fest* ou *faitage*. Disposition fréquente à Ancenis autour de 1500.

Apoier (v.) : appuyer, soutenir, conforter, contrebuter.

Apothicaire, apothiquaire, apoticaire (n. m.) : pharmacien. Marchand d'épices.

Areste (n. f.) : mouluration en forme de doucine des angles inférieurs d'une poutre ou solive, amortie par un congé à chaque extrémité.

Asseoir (v.) : poser en bonne place, la pierre, le bois.

Atache de l'eau (n. f.) : prise d'eau pour alimenter un moulin à eau, bief ou canal d'aménée.

Atraiz, atraitz (n. m. p.) : marchandises utiles à un chantier de construction.

Aulbe (n. f.) : aube de la roue d'un moulin à eau.

Aumosnerie (n. f.) : autre nom donné à l'hôtel-Dieu puis hôpital d'Ancenis.

Autier (n. m.) : autel.

Avelle, aveille (n. f.) : abeille.

Ayselle (n. f.) : angle, coin intérieur d'une maison.

Ballay, ballet (n. m.) : auvent. Porche charpenté devant la porte d'une église ou chapelle. Souvent, lieu des *bannies*.

Banc (n. m.) : siège à plusieurs places, non garni, le plus souvent sans dossier ni accotoirs, généralement de la longueur de la table. Banc à *reilles* ou barres formant le dossier, souvent placé devant une cheminée. Banc à *selle* ou pot de chambre attesté dans la chambre de madame au château d'Ancenis en 1478 (ADLA, E 262, 3^{ème} cahier, f° 16v°). Dans le *chanceau* d'une église ou chapelle, banc fermé à dossier, accotoirs et prie-Dieu, réservé au seigneur identifié par les armoiries sculptées, parfois pourvu d'une *claveure*. Siège des avocats dans la salle de justice, avec *pulpistre* et *tablier*. Lieu des *bannies* et de paiement de rentes seigneuriales, attesté au *banc* de Saint-Goustan au bout du pont d'Auray en 1493.

Bannie (n. f.) : criée publique, publication des bans.

Barraceau, barrasseau, barreau, (n. m.) : baguette de châtaignier enrobée de *terre foinée* en forme de quenouille, posée jointivement entre les solives de manière à recouvrir l'ensemble de terre pour former une *terrasse* recevant les carreaux de pavement.

Baracer (v.) : fabriquer des barraceaux. Poser des barraceaux, réaliser une *terrace*.

Barreau (n. m.) : voir *barraceau*.

Basquier (n. m.) : *serviteur* qui suit ou poursuit son maître, porteur de lettres ou de messages.

